

Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

CONSIGNES D'EXAMEN

Cycle	2023-2024/2
Titre	CESS Technique de qualification
Matière	Mathématiques

I. Informations générales

●●● Identification de la matière

Nom de la matière dans le décret : Mathématiques

Volume horaire : suivant l'option choisie

Ces consignes annulent toutes les précédentes.

●●● Programme(s)

Le numéro du programme : 481-2017-240

<https://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/481-2017-240.pdf>

Toutes les OBG suivent le programme à 2 périodes/semaine, à l'exception de l'OBG technicien/technicienne en comptabilité.

Mathématiques actives dans la formation qualifiante (2h/ semaine)		
MQ32 UAA1	Approche graphique d'une fonction	pages 108 à 113
MQ32 UAA2	Modèles de croissance	pages 114 à 119
MQ32 UAA3	Statistique	pages 120 à 125
MQ32 UAA4	Probabilité	pages 126 à 132

Programme particulier : technicien(ne) en comptabilité		
MQ32 UAA1	Approche graphique d'une fonction	pages 108 à 113
MQ32 UAA2	Modèles de croissance	pages 114 à 119
MQ32 UAA3	Statistique	pages 120 à 125
MQ32 UAA4	Probabilité	pages 126 à 132
MQ34 UAA4	Lois de probabilité	pages 170 à 175
MQ34 UAA10	Algèbre financière	pages 206 à 209
MQ34 UAA12	Programmation linéaire	pages 215 à 218

***L'épreuve couvre la matière de deux années qui ont chacune leur importance !
Mais Il va de soi qu'il est impossible d'évaluer tous les points du programme
en profondeur dans une épreuve de maximum 3 h.***

I. Organisation de l'examen

●●● Titre visé et type d'enseignement

Certificat d'études secondaires supérieures de l'enseignement technique de qualification (CESS TQ).

●●● Modalités de passation

Un examen écrit

Nombre d'heures : 3 heures maximum

●●● Matériel

Matériel autorisé : matériel de base d'écriture, calculatrice non graphique et non programmable, latte, équerre, rapporteur et compas.

Matériel refusé : tout type d'objet connectable (téléphone, montre,...), feuilles de brouillon personnelles et notes, correcteur (tipp-ex,...), correcteur orthographique, dictionnaire, calculatrice graphique, calculatrice programmable.

Exemples de calculatrices autorisées : Texas Instruments TI 30XB, Casio FX-92B, Casio Fx-220



Les candidats veilleront à posséder le matériel requis lors de l'épreuve car aucun prêt de matériel ne sera accordé. L'échange de matériel durant l'épreuve, étant considéré comme une interaction avec autrui, sera sanctionné. De même, en cas d'oubli, aucun matériel ne pourra être apporté en cours d'épreuve aux candidats par une tierce personne.

●●● **Consignes d'examen**

Merci de lire attentivement les consignes spécifiques ci-dessous et de les respecter scrupuleusement.

- Citer signifie donner une réponse brève (un mot, un terme, une notion) qui ne sera ni expliquée, ni justifiée.
- Justifier une réponse signifie soit :
 - indiquer par une phrase le raisonnement, la définition, etc.
 - détailler, par une (des) formule(s) ou par un (des) calcul(s).
- Attention une réponse numérique non justifiée ne donnera pas lieu à des points si une justification est demandée.

●●● **Dispense**

Dispense obtenue si la note est supérieure ou égale à 50%.